

Benkirane fixe ses priorités

● Le chef de gouvernement vient d'adresser aux différents départements ministériels, la traditionnelle lettre de cadrage, relative au budget 2017. Dans l'ensemble, les priorités déclinées dans l'actuel Loi de Finances en cours d'exécution, ont été maintenues. A défaut de nouvelles orientations, le maintien de la dynamique des réformes socio-économiques constitue le principal axe stratégique pour l'élaboration de ce budget qui intervient en fin de mandat.

La continuité dans la mise en œuvre des réformes structurelles et des grands chantiers stratégiques du Maroc, c'est en résumé l'essentiel de la feuille de route de Benkirane pour l'élaboration du budget 2017. Le chef de gouvernement vient, en effet, d'adresser, aux différents départements ministériels, la traditionnelle circulaire portant note de cadrage relative au projet de loi de finances 2017. La lettre, datée du 9 août, fixe les priorités du prochain budget ainsi que les principales orientations pour la déclinaison des programmes budgétaires en fonction des départements et des institutions. «*La préparation de la Loi des finances 2017 coïncide avec la fin de mandat et intervient dans un contexte électoral*», a tenu à souligner, de chef de gouvernement dans sa lettre de cadrage. «*C'est donc l'occasion de rappeler les réalisations du gouvernement*», lit-on dans le document qui retrace les résultats enregistrés sous le mandat. «*Ces réalisations sont des acquis qu'il faut appréhender à leur juste valeur*», a mis en relief la circulaire qui s'appuie sur une série d'indicateurs macroéconomiques ayant connu une amélioration significative, notamment pour ce qui est de la réduction des déficits ainsi que la concrétisation de plusieurs programmes à caractère socio-économique ayant des impacts directs sur le vécu des citoyens. Pour le chef de gouvernement, ces indicateurs confortent le bilan de l'Exécutif et plaident pour une poursuite de la dynamique ainsi enclenchée.

Commissions des finances des deux Chambres du Parlement par le ministre de l'Économie et des finances, Mohamed Boussaïd. Il s'agit du renforcement de la stratégie industrielle du pays en misant sur le programme sectoriel, le Plan d'accélération industrielle (PAI) ainsi que le soutien à l'export, le renforcement de la compétitivité de l'économie nationale à travers le soutien à l'investissement privé, le développement du capital humain ainsi que l'amélioration des mécanismes de gouvernance institutionnelle. Dans les détails, la lettre de cadrage a rappelé plusieurs autres aspects qu'il convient de prendre en compte notamment la poursuite des réformes des retraites, dont le début de la mise en œuvre est prévu à partir de 2017, ainsi que celle de la Caisse de compensation. S'agissant de cette dernière réforme, Benkirane a plaidé pour qu'elle soit accompagnée d'initiatives visant à diriger la manne financière ainsi économisée vers le soutien aux couches les plus défavorisées ainsi que des projets d'investissements en matière d'infrastructures. Le chef de gouvernement a également demandé aux différents départements d'accorder une attention particulière à la concrétisation des programmes signés devant le souverain ainsi que les chantiers en cours dont il va falloir accélérer la cadence de réalisation. En matière économique, Benkirane s'est engagé à poursuivre les efforts pour l'amélioration du climat des affaires et a plaidé pour que le

Maroc s'appuie sur plusieurs de ses atouts stratégiques pour renforcer ses parts de marché à l'export en misant particulièrement sur l'ouverture de l'économie nationale qui ne cesse de se renforcer au travers de la diplomatie économique menée sous l'impulsion du roi. La lettre de cadrage a également mis en lumière la nécessité de renforcer et d'améliorer la gouvernance au sein de l'appareil sécuritaire afin «*d'assurer la neutralité de cette institution et de lui permettre de mener ses missions avec plus d'efficacité*». À cet effet, les moyens humains et matériels de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) ainsi que des autres services de sécurité seront renforcés. Le chef de gouvernement a également annoncé l'urgence de l'élaboration d'un plan stratégique de transfert des ressources et des compétences vers les régions. Cette opération va se faire de manière progressive pour ce qui est notamment de certains secteurs sociaux, comme l'enseignement, la santé ou le logement et par la suite aux autres secteurs économiques comme le transport, conformément aux textes. La lettre de cadrage a rappelé aussi certaines réformes en cours, notamment, pour ce qui est de la justice, de l'éducation et de la fiscalité.

Programmes d'investissements

Le cap est donc maintenu pour 2017. S'agissant des nouveaux projets, le chef de gouvernement appelle à ce qu'il soit élaboré et exécuté en tenant compte de leur

rentabilité économique et sociale. À cet effet, les responsables des différents départements ministériels ainsi que ceux des Établissements et entreprises publiques (EEP), sont invités à mener leurs projets dans le strict respect des engagements souscrits et des délais définis. Cela vaut particulièrement en matière de projet d'investissement, avec l'adoption d'une nouvelle charte. Les nouveaux projets seront, d'ailleurs, validés à la suite d'études préliminaires, lesquelles devront fournir l'ensemble des données indicatives relatives à leur durée de réalisation ainsi que leurs sources de financement. Benkirane a ainsi rappelé la nécessité de veiller au strict respect des lois et textes en matière de projets d'investissement notamment pour ce qui est de la disponibilité et de la situation juridique du foncier «*avant tout engagement*». L'objectif global, c'est, d'après la lettre de cadrage, la prise en compte les objectifs de développement économique du pays tout en s'assurant des défis d'amélioration de la vie des citoyens. «*Il y a un lien direct entre la croissance et les impératifs de justice sociale et de solidarité nationale*», lit-on dans la lettre de cadrage et le chef de gouvernement a estimé que ces aspects doivent être pris en compte dans la conduite des politiques publiques surtout les plus stratégiques pour le royaume. Il s'agit-là, d'orientations d'ordre général qui restent à intégrer dans l'élaboration du projet de loi de finances 2017, lequel entre dans sa phase active. Des réunions sont ainsi prévues, dans les prochains jours, au niveau du département du Budget pour valider la répartition des différentes enveloppes budgétaires en fonction des départements et des institutions sous l'arbitrage du chef de gouvernement. Le PLF 2017 devrait atterrir au Parlement avant le 20 octobre prochain, soit quelques jours après les élections législatives du 7 octobre. ●



Les dépenses de personnel seront désormais plafonnées.